

L'Adresse—M. Trudeau

Y a-t-il d'autres exemples? Aucun. On lit plus loin dans le discours, monsieur l'Orateur, que le gouvernement entend proposer une modification à la Loi sur l'immigration. Au bilan de ces cinq mois, cependant, et dans le contexte de ce nouvel esprit de collaboration, le gouvernement a conclu deux ententes qui annulent des ententes signées par le gouvernement précédent. L'ancien ministre à la Santé et au Sport amateur, qui venait de la Colombie-Britannique, avait conclu avec les dix provinces une entente sur les loteries qui attribuait une partie des recettes au gouvernement fédéral et une autre aux gouvernements provinciaux. Quel est ce nouvel esprit? On déchire l'entente qui était favorable à la fois aux provinces et au gouvernement fédéral pour la remplacer par une entente qui est favorable aux provinces.

Une voix: Un vrai cadeau!

M. Trudeau: Oui, en donnant entre 50 et 70 millions de dollars par an, ils espèrent en récupérer un peu. Je vois le ministre d'État à la Santé, au Sport amateur et au Multiculturalisme (M. Paproski) sourire. C'est sans doute parce qu'il sait qu'ils en retireront bien peu s'ils en retirent jamais quelque chose. Je sais qu'on lui remettra quelques tickets pour les Jeux Olympiques, monsieur l'Orateur, et j'espère qu'il m'en fera profiter; en réalité, c'est déjà fait. Je le remercie de ce beau geste.

M. Paproski: Je vous emmènerai au tremplin du ski.

M. Trudeau: J'accepte s'il saute aussi, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Qu'est-il advenu de l'accord concernant les ressources minérales sous-marines? Dans ce domaine également, le gouvernement fédéral avait signé un accord avec les provinces Maritimes. Cet accord prévoyait de verser presque intégralement les recettes aux provinces—c'est-à-dire les revenus nets—puisque le gouvernement fédéral assumait les frais de lancement. On s'était entendu pour ne pas se disputer les sphères de responsabilité. Qu'est-ce que ce nouvel esprit de fédéralisme, monsieur l'Orateur, ce nouveau mode, cette nouvelle façon de bâtir notre pays qui consiste à respecter les exigences de chacune des régions? Cela consiste à tout accorder aux provinces, monsieur l'Orateur, à faire des ententes auxquelles elles ont souscrit de plein gré, à leur donner tout le bataclan. Comme je l'ai dit l'an dernier au cours du débat sur l'Adresse, c'est une grande victoire pour le premier ministre (M. Clark) qui se vantait de ses exploits de Kingston où il avait accordé aux provinces, sauf erreur, cinq choses qu'elles lui avaient demandées. Voilà maintenant qu'il leur en cède encore plus.

C'est bien beau de parler de collaboration, monsieur l'Orateur, dans un domaine au sujet auquel les dix provinces s'accordent pour exiger davantage du gouvernement fédéral, comme dans le cas de la loterie, par exemple, ou lorsque vient le temps de calculer la part qui revient à chacun, comme dans le cas des hausses du prix de l'énergie. Le premier ministre vient de nous dire que son gouvernement étudie sérieusement la question, mais qu'on ne sait pas encore quelle décision aura été prise au moment du budget, et si on aura réussi à en venir à une nouvelle entente au sujet du prix du pétrole, comme l'a demandé ou recommandé le comité de députés sur l'énergie, ce

[M. Trudeau.]

qui entraînerait une majoration de \$5 ou \$6 pour l'an prochain—pas moyen de savoir, monsieur l'Orateur. Voilà un domaine où il est vraiment possible de collaborer. Le premier ministre ne nous a pas précisé si c'était M. Lougheed ou M. Davis qui l'avait envoyé promener. Si nous ignorons toujours les résultats de ces entretiens, nous savons par contre que, pour promouvoir cet esprit de collaboration, il faudrait que le premier ministre présente quelques résultats concrets.

La question du référendum est un autre domaine où la nouvelle ère de collaboration a abouti à une grande décision. Le gouvernement fédéral a choisi de renoncer à cette arme dont il disposait pour faire échec au gouvernement séparatiste du Québec qui doit tenir son propre référendum. Quel est donc ce nouvel esprit de collaboration qui pousse le gouvernement fédéral à assurer au gouvernement séparatiste du Québec que si les référendums ne sont pas de son goût, il n'en tiendra pas? D'autre part, certaines provinces ayant fait savoir qu'elles n'aiment pas voir le gouvernement fédéral installer l'administration centrale de certains ministères sur leur territoire, celui-ci a annoncé qu'il mettrait fin au programme fédéral de décentralisation qui visait à assurer une présence fédérale dans toutes les régions du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Ce serait pourtant là une façon bien concrète de montrer aux provinces qu'il existe bel et bien une administration fédérale, des fonctionnaires fédéraux prêts à les desservir dans leurs villes et leurs villages. Voici que le gouvernement y met fin, monsieur l'Orateur. Il y a donc une distinction très nette entre tout cela et notre approche des relations fédérales-provinciales qui consiste à se prononcer pour l'ensemble du Canada. En effet, monsieur l'Orateur, il ne suffit pas, pour préserver le Canada, de plaire aux dix premiers ministres provinciaux et de conserver le mot «Canada» sur les cartes du monde; pour préserver le Canada, il faut avoir en place un gouvernement qui puisse parler au nom du Canada et dire qu'il le fait dans l'intérêt de son peuple.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le gouvernement dit, dans le discours du trône, que «pour bâtir une nation il faut en respecter tous les éléments». Soit, monsieur l'Orateur, mais dans certains cas, il est impossible de plaire à toutes les provinces, notamment en ce qui concerne le prix de l'énergie. Pour bâtir notre pays, il faut nous rendre compte que le Canada est plus que la somme de ses parties, plus que dix fiefs provinciaux en guerre les uns contre les autres; il ne s'agit pas seulement d'une réalité géographique, le Canada existe s'il y a un esprit national et une volonté nationale.

Durant la campagne électorale, le premier ministre a soutenu dit du Canada qu'il était la «communauté des communautés». Il ne nous a jamais très bien expliqué ce qu'il entendait par là, monsieur l'Orateur, mais nous croyons comprendre maintenant. La «communauté des communautés», c'est le lieu où, pour le premier ministre, les communautés ont le dernier mot tandis que celle qui les englobe toutes, c'est-à-dire le Canada, doit se plier aux volontés de tous les premiers ministres provinciaux.

Des voix: Bravo!